

Rue de l'Avenir



La rue passe au vert
Quand la nature s'invite dans les aménagements

Walk on the wild side of Bern

Emmenés par le service des espaces verts, bureaux, administrations et citoyens ont arpenté durant trois jours des quartiers bernois à la recherche d'un dénominateur commun: les facteurs de qualité des espaces extérieurs près des logements.

Découvrir du simple gazon alors qu'une prairie fleurie était prévue est une déception fréquente pour les biologistes, relate Nik Indermühle, coordinateur de l'expérience. Où est la nuance? Fauchée au maximum trois fois par an, la prairie est synonyme de plus de biodiversité. L'inadéquation de nombreux espaces verts remonte à son service via un projet de vulgarisation sur l'espace sauvage. Berne a voulu se donner la chance de mieux marier protection de la nature et aménagements dans ses futurs projets de densification. Plus que de trouver comment concevoir les cours et parcs d'immeubles, c'est le processus lui-même qui est essentiel. Il contribue à une meilleure compréhension entre profes-

sionnels de disciplines différentes (urbanistes, spécialistes en mobilité, biologistes, paysagistes). Marcher plusieurs jours sur le terrain aura permis de tisser des liens et de concevoir son travail quotidien sous un autre angle. La qualité de vie, et donc l'être humain, revient sans cesse en haut de la liste des priorités. Or, rien n'empêche de concilier nature et bâti, du moment que l'on veille à bien se comprendre sur les objectifs visés. Une piste d'amélioration pour les aménagistes justement? Sabina Tschäppeler, responsable nature et écologie, appelle à des espaces modulables et réversibles au cours des parcours de vie.

Jenny Leuba ■



Munis de données de base et de questions ouvrant le regard sur d'autres disciplines, les participant-e-s installaient à chaque îlot visité leur chaise pliable à un endroit agréable. (Photo: Peter Studer)

Impressum

Organismes membres de Rue de l'Avenir:

Association transports et environnement ATE

Mobilité piétonne Suisse - Association des piétons

PRO VELO Suisse - Association pour les intérêts des cyclistes

Organismes associés: La Rue - groupe de travail de l'EPFL, Ligues de la santé VD, Pro Juventute, Pro Senectute.

Secrétariat: Jannick Badoux, 1880 Bex • 079 837 43 32 • secretariat@rue-avenir.ch

PAO: Ecodev Sàrl, Neuchâtel

Impression: Pressor, Delémont

N.B. certain-es rédacteurs/trices appliquent les rectifications orthographiques de 1990 (par ex. suppression du circonflexe et des traits d'union)

IBAN: CH64 0900 0000 2000 7856 6

www.rue-avenir.ch

Page de couverture: La convivialité des rues de Fribourg-en-Brigau doit beaucoup à la présence du végétal, ici à la Wilhelmstrasse. (Photo: Mathieu Pochon)

Il s'éloigne le temps où l'on opposait nature et urbanisation. Aujourd'hui les multiples bénéfices de la nature en milieu urbain commencent d'être reconnus et sont de plus en plus intégrés dans les planifications des espaces bâtis, dans le cadre de grands projets ou d'aménagements plus localisés. Plus discrètes sont en revanche les réflexions menées à l'échelle de la rue, sauf dans le cadre de projets de requalification lorsqu'on y associe un architecte-paysagiste.

La végétalisation de l'espace-rue reste abordée de manière souvent technique. Et elle se heurte à des obstacles, dont plusieurs ont été évoqués lors de la journée: cadre normatif routier pesant de tout son poids, craintes sécuritaires, sous-sol encombré de canalisations, procédures marquées par une sectorisation encore forte des domaines d'action. L'arbre apparaît comme une contrainte de plus dans un espace déjà complexe plutôt qu'un élément essentiel à intégrer dans un projet.

La rue a pourtant beaucoup à offrir aux trames vertes urbaines, où elle peut assurer un rôle de liant. Quantitativement parlant, les surfaces d'infrastructure représentent aussi un énorme potentiel, encore largement inexploité. Les exemples présentés lors de la journée montrent que la rue a tout à gagner à «passer au vert»: valeur esthétique, atmosphère agréable, convivialité voire appropriation citoyenne. Une expérience menée à Norfolk en Angleterre a démontré que les arbres de rue incitaient les automobilistes à lever le pied, permettant une réduction du nombre d'accidents. A Chédigny ce sont des roses !

Comme l'exprimait Michaël Rosselet, responsable du patrimoine arboré de la Ville de Lausanne, lauréate du Prix Rue de l'Avenir 2017: «Un arbre debout vaut mieux qu'un gendarme couché». Une belle conclusion pour poursuivre la réflexion !

RdA

Un avenir vert: pour les rues aussi !

La nature en ville est un thème d'actualité, chez les professionnels et dans le grand public, et fait manifestement l'objet d'une forte demande citoyenne. Dans ce contexte, la rue reste encore étonnamment peu associée aux réflexions. Pourtant, le potentiel est énorme. Un changement de paradigme s'impose pour que parler de rue verte ne soit plus «un gros mot», comme l'a exprimé une intervenante.

Les pratiques et manières de penser la nature en ville sont en évolution. C'est ce que montrait Muriel Delabarre, urbaniste et chercheuse à l'Université de Lausanne, dans son exposé introductif. Autrefois cantonnée à un rôle esthétique et perçue parfois comme antagoniste à la ville, la nature doit aujourd'hui être intégrée comme une composante-clé du système urbain, en contribuant à l'habitabilité et en offrant de multiples services (réduction des îlots de chaleur, purification et maintien de la qualité de l'air et de l'eau ou encore infiltration des eaux pluviales). Dès lors, alors que la nature contribue à l'habitabilité et à la convivialité de nos rues, celles-ci ont aussi leur rôle à jouer en faveur de l'écosystème urbain, dans une logique de trame verte. C'est ces constats qui ont poussé Daniela Gaspoz-Fleiner de l'Agglomération de Fribourg à lancer dans le projet «Espace (ou)vert».

Des pistes dans l'Agglomération de Fribourg

Une cour d'école bétonnée, avec une température au sol de 80°C en plein été. C'est en partant de cette image et en évoquant la chanson «Où est-ce qu'ils jouent, les enfants?» de Linda Lemay que Daniela Gaspoz-Fleiner a abordé sa présentation. La démarche menée dans le cadre de ce projet-modèle soutenu par la Confédération vise à revaloriser des espaces ouverts peu qualitatifs sur un mode participatif, pour promouvoir leur réappropriation, encourager l'activité physique et renforcer la biodiversité. Ainsi, une cour d'école primaire à Marly a été repensée par les écoliers, invités à jouer alternativement les architectes ou les politiciens. Aujourd'hui, un parcours d'équilibre en bois entouré d'arbres s'est invité dans le bitume.

A Fribourg, trois cours intérieures d'immeubles font l'objet d'un projet de revalorisation. Des opinions des riverains, récoltées dans des

boîtes à idées et confrontées en atelier participatif ont résulté des vocations partagées ou contradictoires. Celles-ci ont servi de base aux variantes d'aménagement qui ont maintenant été proposées au propriétaire par un bureau d'architectes-paysagistes.

Dernier projet encore en cours, la revalorisation d'une rue dans le quartier du Platy à Villars-sur-Glâne. Une marche commentée ouverte aux habitants a été organisée en octobre dernier, afin de récolter les souhaits en matière de nature/biodiversité, de jeu, de détente et de mobilité. Les mandataires planchent maintenant sur des propositions d'intervention. Daniela Gaspoz-Fleiner souligne l'importance de ne pas se limiter aux îlots de verdure (parcs et places), mais de rendre les rues elles-mêmes attractives pour inviter à la flânerie ou au jeu pour les plus jeunes. Au-delà de la qualité de la place de jeu, celle du chemin pour s'y rendre est au moins aussi importante – sinon plus !

Travailler ensemble, à toutes les échelles

A la lumière de ces exemples et comme l'ont souligné plusieurs intervenant-e-s lors des échanges, un enjeu majeur réside dans la collaboration entre professionnels et avec les citoyens. Ainsi, dans son projet Urbanature, la Ville de Genève a pu proposer des formes végétales inédites en permettant aux paysagistes de travailler hors des espaces verts, en collaboration avec les urbanistes. À Neuchâtel et à Villars-sur-Glâne, l'implication citoyenne dans l'esprit des Incroyables comestibles permet de favoriser l'appropriation de bacs et jardinets par les riverains tout en répondant au problème de l'entretien. Ce travail collaboratif doit se mener à toutes les échelles, en particulier jusque dans les «espaces ordinaires» – placettes, centres de ronds-points, etc. – qui ponctuent l'espace-rue.

Mathieu Pochon ■



Réaménagement participatif de la cour de l'école primaire de Marly-cité. L'aménagement végétal correspond mieux aux besoins des enfants, et a permis de réduire la température au sol lors des chaleurs estivales. (Photo: Daniela Gaspoz-Fleiner)

Pour aller plus loin

Télécharger les présentations sur:
www.rue-avenir.ch > Journées

Blog «Espace (ou)vert Fribourg»:
www.espaceouvertfribourg.ch

Des micro-implantations florales aux rues-jardins

Pour neuf Français sur dix, le «vert» est un élément essentiel de la vie quotidienne, selon une enquête récente. Les espaces de nature en ville, sous toutes leurs formes, sont de fait plébiscités par bon nombre de collectivités. Dans les rues, les espaces végétalisés se développent et contribuent à modifier l'ambiance et les usages des lieux, avec un impact positif à la fois sur l'apaisement de la circulation et la qualité de vie des riverains et des passants.

Des micro-implantations florales

À Lyon, fleurs et plantes vivaces font ici et là irruption sur les trottoirs ou au pied des immeubles, réinvestissant ainsi les rues bétonnées. Ce fleurissement est né en 2005 à l'initiative de riverains souhaitant embellir leurs rues tout en permettant aux habitants de s'impliquer de façon ludique dans la vie de leur quartier. Très rapidement, ces initiatives ont été soutenues par la Ville, qui instruit les demandes, procède aux incisions dans les trottoirs pour créer les fosses, fournit les graines, le terreau et des conseils pour semer, planter et entretenir les végétaux. Charge ensuite aux habitants d'assurer l'arrosage et l'entretien. Aujourd'hui, 800 trous ou «bacs à fleurs» percés à même le bitume, ponctuent un total de 7,3 km de «rues jardinées», sur 6 quartiers différents.



Bordeaux. Rue Paul Camelle: les riverains jardinent avec enthousiasme les espaces verts mis à leur disposition (Photo: Cerema)

Une «rue-jardin» écocitoyenne

À Bordeaux, la rue Paul Camelle souffrait d'un stationnement anarchique et de vitesses trop élevées. Les riverains se sont alors regroupés en «atelier de rue» pour repenser l'aménagement. Ils présentent leur réflexion à la communauté urbaine et à la ville de Bordeaux qui adhèrent à l'idée et engagent un travail partenarial avec eux sur la base des projets présentés. Inaugurée en 2009, la rue a été aménagée en zone de rencontre et accorde une place essentielle au végétal. La qualité de vie au quotidien a été considérablement améliorée. Les cyclistes et les piétons de tous âges sont plus nombreux et les habitants apprécient des liens sociaux renforcés grâce au travail collaboratif initial et à l'entretien commun des espaces verts.

Un village devenu jardin

Les rues fleuries de Chédigny, déjà présentées dans le bulletin Rue de l'Avenir 4/2014, ont rendu à ce village sa convivialité et même un certain rayonnement touristique.

Les premiers rosiers se sont multipliés, et s'accompagnent aujourd'hui de vivaces. Les pieds de façade végétalisés ont remplacé les classiques trottoirs et l'espace-rue dans sa globalité apparaît naturellement comme un lieu partagé où les piétons ont leur juste place. Et l'on croise de nombreux enfants quittant à pied leur école, des anciens s'asseyant en fin d'après-midi pour converser à l'ombre d'un arbre, un jardinier passant avec sa brouette, des touristes déambulant dans les rues comme dans une roseraie...

Ce projet axé sur la qualité de vie se poursuit et c'est désormais quasiment toute la ville qui est en zone 30 avec une zone de rencontre centrale qui s'étend et un accès au centre-bourg limité aux riverains.

Une graffeuse nomme les plantes des rues

Depuis 2002, les services d'entretien des espaces publics de la Ville de Nantes ont engagé une réduction drastique de l'utilisation des pesticides. Des «mauvaises herbes» ont donc fait leur apparition. Pourquoi les appeler



Lyon: les roses trémières s'invitent au pied des immeubles et des rambardes, comme ici rue Paul Bert (Photo: Cerema)



Chédigny: une roseraie urbaine paradis des piétons (Photo: Cerema)

«mauvaises herbes»? En fait nous les connaissons très mal. Une botaniste anonyme a pris l'initiative de nommer ces herbes sauvages en marquant à leur pied leur véritable nom. Ces mauvaises herbes sont devenues l'Aster des Murailles, la Pariétaire de Judée, la Sagine,...

Cette action à valeur pédagogique favorise leur acceptabilité, allant même jusqu'à susciter des ballades urbaines botaniques. Dès 2009, la ville de Nantes est allée plus loin avec l'opération «Ma rue est un jardin», consistant à distribuer des graines pour faire

pousser des fleurs sur l'espace public (autour des arbres, aux interstices des trottoirs, en bord de façade...). Les espèces distribuées ont été sélectionnées pour leur résistance aux conditions urbaines et leur longue durée de floraison. Cette distribution a permis de fleurir chaque année près de 700 nouvelles rues.

Des exemples à multiplier

Présentant une végétation libre, parfois envahissante, débordant des trottoirs, des interstices, ces différents exemples de réappropriation de l'espace public par les habitants, peuvent paraître déstabilisants aux yeux des concepteurs d'un espace public «parfait», net, plus facilement obtenu par une intense minéralisation. Le programme «Une Voirie pour Tous»* du Cerema s'y intéresse, car la rue qui passe au vert est une rue apaisée, une rue partagée favorable aux modes actifs et à la vie locale, source également d'autres bienfaits, pour la qualité de l'air, le rafraîchissement, les paysages urbains et la biodiversité.

Catia Rennesson et Gilles Blanchard,
pour toute l'équipe
«Une Voirie pour Tous» ■

Pour en savoir plus

- Fiche «De la voie circulée à la rue habitée» – Cerema 2015
- Fiche «La nature comme élément du projet d'aménagement» – Cerema 2015

* <http://voiriepour tous.cerema.fr>



Nantes: la «mauvaise herbe» devient l'Aster des Murailles! (Photo: Cerema)



Trentemoult: Ancien village de pêcheurs, le quartier nantais de Trentemoult doit sa convivialité et son animation à ses ruelles végétalisées, partagées, apaisées et colorées. (Photo: Cerema)

Lausanne remet l'arbre au milieu de la ville

Lauréate du Prix Rue de l'Avenir 2017, la Ville de Lausanne est riche d'un patrimoine vert remarquable qui participe de manière essentielle à la qualité de l'environnement bâti, des rues et des cheminements piétons. Pour Michaël Rosselet, responsable du patrimoine arboré de la ville, l'arborisation de l'espace-rue a un bel avenir, mais non sans quelques obstacles.



Végétaliser les pieds d'arbres: une contribution à la biodiversité et une occasion d'impliquer les enfants du quartier. (Source: Ville de Lausanne)

Menant une politique proactive en faveur de la nature en ville depuis plus de 20 ans, la Ville de Lausanne se distingue aussi par une gestion durable de son patrimoine naturel, propice à la biodiversité. Afin d'offrir davantage d'espaces à l'usage des habitants et de renforcer leurs liens à la nature, la Ville a également mis en place de nombreuses actions de communication, de sensibilisation et de soutien aux initiatives d'habitants et de privés. Une politique récom-



Sans coordination en amont, l'occupation du sous-sol ne permet souvent plus les plantations souhaitées. (Source: Ville de Lausanne)

pensée par le Prix Rue de l'Avenir 2017 et dont Michaël Rosselet a présenté les enjeux et les réflexions en cours, en pointant aussi les difficultés de mise en œuvre.

L'arbre comme outil de planification

En milieu urbain, les arbres sont source de nombreux bénéfices: ils offrent de l'ombre, régulent les températures, valorisent l'image d'un lieu et sont vecteurs de bien-être. Pour construire une planification d'ensemble de l'arborisation de ses rues, la Ville a lancé une étude visant à établir une typologie des rues lausannoises et de leur adéquation à différents types d'arborisation, selon des critères tels que les gabarits ou les conditions de plantation. Cet outil permet de définir des objectifs partagés et des intentions d'aménagement communes au sein de l'administration.

Travailler ensemble pour lever les obstacles

Même souhaitée, l'implantation des arbres de rues est confrontée à plusieurs embûches, dont celle du positionnement des canalisations: les arbres ont besoin d'espace, non

seulement en surface pour leur couronne, mais encore plus au sous-sol pour leurs racines. Or la gestion du sous-sol leur laisse trop rarement une vraie place. Pour pallier à ce problème, la Ville a mis en œuvre une coordination à l'interne entre tous les acteurs, des paysagistes aux ingénieurs réseaux, afin de gérer cette planification de manière transversale, pour coordonner le positionnement des réseaux et les zones de pleine terre, ainsi que les conditions de mise en œuvre. Cette approche multidisciplinaire, d'ailleurs étendue à plusieurs domaines de la planification de l'espace public, permet d'obtenir une vision partagée de l'arborisation entre différents services, ainsi qu'avec les jardiniers qui travaillent ensuite sur le terrain.

Impliquer le privé et associer les habitants

Afin de remédier au manque de place sur l'espace public, la Ville se tourne parfois vers le domaine privé: dans certaines rues, l'arborisation des parcelles adjacentes sur fonds privé offre déjà une qualité suffisante qu'il s'agit alors de préserver plutôt que de planter des arbres qui ne pourront pas se déployer à leur aise. Pour favoriser l'appropriation des espaces publics par les habitants riverains, ceux-ci sont impliqués dans des projets de plantations ou de végétalisation des pieds d'arbres. Deux canaux d'action parmi d'autres exploités par la Ville pour préserver et développer son patrimoine vert.

Lucile Develey ■

- Brochure «Les arbres à Lausanne», Ville de Lausanne, Service des parcs et domaines, 2015
- «Du bon usage des arbres» de Francis Hallé, Actes Sud Editions, 2011

Urbanature: aménagements saisonniers et durables

Depuis quelques années, la Ville de Genève mène une politique de végétalisation de l'environnement urbain. Celle-ci se traduit par des aménagements «verts» saisonniers et pérennes dans l'espace public. Le résultat est un embellissement rapide de la cité, une extension du maillage vert et des conditions favorables à la biodiversité. A long terme, l'objectif de la démarche est d'amener la nature en ville.

Porté par le Conseiller administratif Guillaume Barazzone, en charge du Département de l'environnement urbain et de la sécurité, le programme urbanature a été initié en 2014 avec dix projets temporaires. Il s'agissait de la végétalisation de places avec des essences du sud, par exemple les citronniers du rond-point de Plainpalais ou les Jasmins étoilés de la place Bel-Air, ou encore des aménagements floraux du pont des Bergues et de la rue du Marché.

Sensibilisation et requalification

Reconduits depuis chaque année, ces aménagements saisonniers ont lieu de fin mai à fin octobre et s'accompagnent d'un nouveau mobilier urbain à caractère ludique permettant de renforcer la convivialité des lieux. Autres actions, en 2017 ce sont 10'000 tournesols qui ont été plantés en pleine terre sur sept sites pour amener des fleurs champêtres en ville.

Si ces projets saisonniers permettent de sensibiliser la population à la végétalisation de l'environnement urbain, le programme urbanature prévoit aussi la réalisation de



Le mobilier «urbanature» offre aux habitants des espaces d'appropriation et de détente en relation avec les aménagements paysagers (photo urbanature.ch)



La végétalisation du pont des Bergues en 2016 a été réalisée avec des moyens relativement modestes, mais le résultat est assez spectaculaire (photo urbanature.ch)

mesures pérennes. Il s'agit de végétaliser certains espaces résiduels et dominés par la présence du béton. Souvent délaissés, ces lieux «ordinaires» sont alors requalifiés par une végétation durable offrant aux habitants de nouvelles surfaces vertes et des espaces réaménagés. Cette politique est également complétée par des mesures visant à encourager la biodiversité en ville, comme la pose de 50 nichoirs au cœur de la cité ou la création de ruches.

Plan stratégique de végétalisation

Avec 20% de son territoire constitué d'espaces verts, 52 parcs et 40'000 arbres, Genève est une des villes les plus vertes d'Europe. Néanmoins, l'ambition affichée par les autorités communales est de rendre la ville encore plus arborisée à long terme. Les mesures pour y parvenir sont ainsi regroupées dans un document de planification: le plan stratégique de végétalisation de la Ville (PSV), qui décrit les actions concrètes à mener par le service des espaces verts (SEVE) en collaboration avec les autres services communaux et cantonaux. Basé sur un état

des lieux et complété par une analyse quantitative et qualitative, ce document a permis d'identifier les potentiels de végétalisation dans une vision d'ensemble. Il est accompagné d'une boîte à outil composée de huit cahiers de références selon différentes typologies de lieux: les rives, les rues, les parcs, les places, etc.

Des aménagements phares

Avec ce programme, la Ville de Genève rend son espace urbain plus attractif et convivial. Les projets de végétalisation saisonniers permettent aussi de révéler différents lieux chaque année. Les moyens utilisés sont relativement simples: des bacs, des arceaux de maraîchers, etc. Tous les aménagements sont en outre réalisés selon un partenariat public/privé. De plus, une partie de l'entretien est confiée à une entreprise sociale. Le très faible taux de vandalisme constaté traduit l'intérêt de la population pour ces aménagements, qui répondent à une demande croissante d'appropriation des espaces publics.

Martin Walther ■

Sur les pas d'une commune d'agglomération (pas si) ordinaire

Rien de spectaculaire à voir à Villars-sur-Glâne, mais c'est justement ce qui est intéressant ici. La commune se découvre petit à petit, l'action y est patiente et discrète, elle concrétise une stratégie globale sur la durée. Et ce qui ne se voit pas est au moins aussi important que ce qui se voit.

Commune de banlieue urbaine comme il y en a beaucoup, l'ancien village rural a connu un fort développement dès les années soixante: de 1'500 habitants en 1950, la commune est passée à plus de 12'000 aujourd'hui. Située à l'ouest de Fribourg, entre rivière et autoroute, elle abrite aussi une grande zone industrielle et commerciale, à la sortie de l'autoroute.

Les changements, observables surtout depuis les années 2000, se sont amorcés dès le milieu des années 80. Avec notamment le Plan directeur des circulations et des transports et l'abandon de la « dorsale » routière qui aurait coupé la commune en deux. Le tracé est devenu depuis la « Dort-Verte », voie réservée aux piétons et aux cyclistes qui met en connexion les quartiers, les centres scolaires et le centre sportif.

L'espace public vecteur d'identité

« Ni ville ni village, Villars-sur-Glâne [...] s'est développée dans une structure urbaine sans caractère. » Forte de ce constat, la conception directrice pour l'aménagement des espaces publics de 2000 a inscrit ses recommandations dans une vision globale et qualitative du développement urbain, où le réseau piéton et les espaces publics jouent un rôle essentiel. Comme les aspects paysagers et la présence de la nature, aussi bien dans les petits aménagements que dans la préservation et la valorisation des grands espaces agricoles, autrefois espaces résiduels devenus parcs d'agglomération en lien avec les quartiers d'habitation. La démarche était à l'époque novatrice pour ce type de commune, elle sert aujourd'hui encore de fil rouge à l'action sur les espaces publics.

Rues apaisées, de toutes les couleurs

Villars-sur-Glâne a aussi été, en 2005, la première commune fribourgeoise à développer et mettre en œuvre un plan d'ensemble du stationnement et de la modération. Hors des



La conception directrice pour l'aménagement des espaces publics constitue le fil rouge des mesures patiemment mises en place par la commune depuis une quinzaine d'années. (Source : Feddersen&Klostermann, 2000)

voies principales et collectrices (où passent les bus), toutes les rues de quartier sont à 30. Plusieurs pourraient se prêter, selon le plan, à devenir des zones de rencontre. Quand le contexte le justifie, un tronçon de route collectrice est intégré dans la zone 30. Chaque zone a sa couleur, un élément d'identification issu des recommandations de la conception des espaces publics.

Villarsympa, pour créer des liens

La qualité de vie ne s'arrête pas aux aménagements. Favoriser les échanges entre les habitants et leur implication dans des projets était l'objectif de la démarche Villarsympa, ini-

tiée en 2013 dans le cadre d'un projet-pilote cantonal, qui invitait les habitants à formuler leurs souhaits. Coordonnée par Ramona Wirz, animatrice rémunérée par la commune, elle a été le point de départ d'une multitude de projets, « qui sont vraiment partis des gens » et dont plusieurs sont réalisés avec les écoles. La nature y occupe une place importante, avec des projets à dimension didactique et ludique, intégrés à l'espace public.

Des documents de planification, comme l'Agenda21 ou le projet Métamorphose, sont disponibles sur le site de la commune.

Dominique von der Mühl ■



Espaces (ou)verts sous la loupe

Une étrange forêt a poussé le 4 octobre dernier dans le quartier du Platy au cours d'une marche commentée soutenue par l'Agglo de Fribourg. Des poteaux plantés sur le terrain ont recueilli les commentaires des habitants sur « leurs » espaces publics. Biodiversité, jeu et rencontre, détente et mobilité: les points forts et faibles identifiés sont désormais entre les mains du Bureau d'écologie et du Büro für Mobilität pour être transformés en projet à l'intention des autorités. V. K.